Le TriSCOPE

1001 FAÇONS D'AGIR AU QUOTIDIEN

N°6 – AOÛT 2021

À LA UNE

Pourquoi jeter coûte de plus en plus cher ?

DOSSIER PRATIQUE

Sortons nos textiles de nos poubelles !

FOCUS MÉTIER

Technicien de maintenance

Trifyl, c'est quoi ?

C'est un établissement public de valorisation des déchets ménagers et assimilés. Il assure ce service pour le compte du département du Tarn et de 14 intercommunalités adhérentes, chargées de la collecte des déchets.

Son territoire d'action s'étend sur 6700 km² et regroupe 358 communes et 325 000 habitants répartis sur le Tarn, l'Hérault et la Haute-Garonne.

Trifyl fonctionne avec 297 agents de la fonction publique, 1 bioréacteur, 36 déchèteries, 2 centres de tri, 5 réseaux de chaleur, 2 plateformes bois-énergie et 2 plateformes de compostage.

SOMMAIRE

À LA UNE P.3

FINANCES

Pourquoi jeter coûte de plus en plus cher ?

EN LOCAL P.4-5

GAILLAC

Une centaine de vélos détournés de la benne

CENTRE TARN

Des aires de compostage partagées

DU MINERVOIS AU CAROUX

Objectif : réduire

SIPOM DE REVEL

Grand tri dans les penderies !

DOSSIER PRATIQUE P.6-7

TEXTILES

Sortons nos textiles de nos poubelles !

FOCUS MÉTIER P.8

TECHNICIEN DE MAINTENANCE

Thierry Galan

EN BREF P.9

MODE DE VIE P.10

DÉCHÈTERIE

Les meubles ne se jettent pas n'importe où !

VU AILLEURS P.11

NORD

Dunkerque expérimente aussi la collecte multiflux

LE SAVIEZ-VOUS ? P.11

TriSCOPE n°6 – Août 2021 - Magazine d'information édité par Trifyl • Directeur de la publication : Daniel Vialelle • Rédaction et mise en page : Service communication Trifyl • Crédits photos : photothèque Trifyl, CU de Dunkerque, SIPOM de Revel, association Mille et Une Récup, CC du Centre Tarn, i-Stock • Impression : Maraval - Imprim'vert ® - PEFC™ - Papier couché mat - 115 g • Tirage : 162 000 ex. • ISSN : 2267 - 9901.

FINANCES

Pourquoi jeter coûte de plus en plus cher ?

SUR LE PLAN NATIONAL, LES OPÉRATEURS CHARGÉS DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS SONT CONFRONTÉS À UNE AUGMENTATION SANS PRÉCÉDENT DES COÛTS DE TRAITEMENT. EXPLICATIONS.

FLAMBÉE DE LA TAXE SUR L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS

Votée en 2015, la loi sur la transition énergétique prévoit un grand nombre de mesures pour répondre aux enjeux environnementaux. Parmi elles, la flambée d'un « impôt » peu connu du grand public : la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes), qui concerne notamment l'enfouissement de nos déchets.

Cette taxe doit inciter les collectivités à investir pour réduire les déchets à la source, les trier et les recycler davantage. Après une très forte hausse en 2021 (+ 66 %), la TGAP va continuer d'augmenter tous les ans jusqu'en 2025. D'ici là, elle aura progressé de 18 € à 65 € par tonne de déchets traitée !

MAIS AUSSI…

D'autres facteurs viennent aggraver la hausse des coûts : les augmentations répétées des marchés de prestations de traitement et de transport, les difficultés d'écoulement des matières issues du tri, les dépenses supplémentaires pour la gestion de la crise sanitaire, la hausse à venir de la taxe sur le gazole non routier (pour les engins de manutention et de chantier)…

+21 €

AUGMENTATION PAR HABITANT DU COÛT GLOBAL DE TRAITEMENT DE NOS DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS D'ICI 2030. SANS LE PROJET « TRIFYL HORIZON 2030 », ELLE AURAIT ÉTÉ DE + 35 €.

RÉGLEMENTATION NORMATIVE ET AMBITIEUSE

Par ailleurs, le traitement des déchets est soumis à des règles normatives de plus en plus contraignantes et coûteuses. Enfin, les nouvelles ambitions environnementales imposent un changement profond et rapide des procédés et des équipements dédiés à nos déchets. Si l'investissement est indispensable pour répondre à la loi, le changement des comportements individuels l'est tout autant…

« *Trifyl Horizon 2030* a été pensé pour contenir au maximum et à long terme cette hausse des coûts. »

POUR TRIFYL, LE MAINTIEN DE TARIFS PARMI LES PLUS COMPÉTITIFS RESTE LA PRIORITÉ

Depuis sa création, Trifyl atténue les coûts de traitement des déchets par les recettes de leur valorisation (production de biogaz, vente de matières recyclables…). En tant qu'établissement public, Trifyl poursuit l'objectif de contenir au maximum la part supportée par les ménages. Anticipant les réglementations actuelles, Trifyl a déjà amorcé sa mutation. Le projet *Trifyl Horizon 2030* (dont les travaux viennent de démarrer) va permettre de conserver, malgré la hausse des prix, une tarification très compétitive.

GAILLAC

Une centaine de vélos détournés de la benne

En mai, l'association *Mille et Une Récup* et Trifyl ont organisé une grande collecte de vélos à la déchèterie de Gaillac.

La recyclerie *Mille et Une Récup* est composée de trois salariés permanents, de personnes en réinsertion et de bénévoles, qui récupèrent, trient, nettoient et remettent à la vente des objets délaissés par leurs propriétaires.

En partenariat avec la déchèterie Trifyl de Gaillac, l'association a mené, durant un mois, une opération pour détourner un maximum de vélo de la benne « métaux ».

L'objectif était de récupérer quelques vélos pour les réparer et les mettre à la vente le dimanche 6 juin 2021, lors de la journée « Méli-Vélo » organisée par la ville de Gaillac.

Au total, sur 99 vélos, trottinettes et tricycles collectés, 79 ont pu être conservés pour réparation. À ce jour, une vingtaine de vélo ont déjà été remis à neuf et douze ont été proposés à la vente. Bravo !

CENTRE TARN

Des aires de compostage partagées

Pour encourager le tri et la valorisation des biodéchets (déchets de cuisine), la Communauté de communes du Centre Tarn déploie des aires de compostage collectif sur son territoire.

À ce jour, six équipements ont déjà été installés, dont le dernier en date, au camping municipal de Réalmont. À leur arrivée, les vacanciers sont sensibilisés à la démarche et se voient remettre un bio-seau et une fiche explicative.

D'autres lieux ont été équipés de composteurs collectifs à Réalmont et à Montredon-Labessonnié : les accueils de loisirs (impliquant ainsi une dimension pédagogique) et plusieurs résidences (aires de compostage partagées en pied d'immeubles). Des installations collectives ont aussi été implantées à Lombers et à Saint-Antonin-de-Lacalm (Terre-de Bancalié).

À noter : des composteurs individuels sont en vente pour les particuliers disposant d'un jardin sur centretarn.fr

DU MINERVOIS AU CAROUX

Objectif : réduire

En avril, la communauté de communes du Minervois au Caroux a créé une lettre électronique sur le thème des écogestes pour aider les habitants à réduire leurs déchets.

Intitulée « Objectif R », cette lettre mensuelle apporte des informations, des idées, des conseils et des astuces rattachés à la règle des 5 « R » : Réduire, Réutiliser, Réparer, Recycler et Rendre à la terre. Les articles abordent tous les aspects de notre quotidien : consommation, jardinage, cuisine...

A l'instar du « Calendrier de l'Avent des écogestes », cette action de prévention est réalisée en partenariat avec plusieurs associations du territoire : *Aphyllante Environnement*, *CPIE du Haut-Languedoc* et *Cebenna*.

Pour recevoir « Objectif R » dans votre messagerie, abonnez-vous auprès de environnement@cdcmc.fr ou scannez le QR code ci-contre.

SIPOM DE REVEL

Grand tri dans les penderies !

Début juin, les habitants du Revélois ont été invités à faire le tri dans leurs dressings et placards pour donner une seconde vie à leurs textiles délaissés.

©SIPOM Revel

Chaque année, à l'occasion de la semaine du développement durable, le SIPOM de Revel organise une grande collecte de vêtements, linge de maison et chaussures, en partenariat avec l'entreprise d'insertion *Le Relais*. L'opération vise à faciliter le don en proposant aux habitants de déposer leurs textiles directement dans des mairies ou des écoles partenaires. Ils peuvent, notamment, apporter des textiles encombrants (manteaux, couvertures, rideaux...) qui ne peuvent pas toujours rentrer dans les bornes. À la fin de la semaine, les dons ont été rassemblés à Revel pour être récupérés par les équipes du *Relais*.

Tous les ans, cette action permet de réutiliser ou de recycler environ deux tonnes de textiles en plus de ceux habituellement collectés dans les points d'apport volontaire.

Cf. dossier pratique sur la collecte des textiles (en pages 6 et 7)

TEXTILES

Sortons nos textiles de nos poubelles !

EN MOYENNE, CHACUN DE NOUS JETTE PLUS DE 7 KG DE TEXTILES PAR AN À LA POUBELLE. POURTANT, QU'ILS SOIENT USÉS, TROUÉS OU DÉMODÉS, TOUS LES TEXTILES PEUVENT ÊTRE RÉUTILISÉS, RECYCLÉS OU TRANSFORMÉS S'ILS SONT DÉPOSÉS AU BON ENDROIT !

TEXTILES, VOUS AVEZ DIT TEXTILES ?

Chacun d'entre nous consomme environ 9,2 kg de textiles par an et en jette plus de 7 kg dans la poubelle noire... Pourtant, presque tous nos « textiles » peuvent trouver une nouvelle vie :
- nos vêtements,
- notre linge de maison,
- nos chaussures,
- notre petite maroquinerie.

« Les sous-vêtements, les maillots de bain, les collants et même les voilages sont aussi acceptés dans les bornes textile. »

PLEIN D'IDÉES POUR NE PAS LES JETER !

- S'ils sont en bon état, les textiles peuvent être donnés aux proches (la cousine, le petit-fils du voisin...). Ils peuvent être aussi confiés à une recyclerie, vendus sur internet, sur un vide-grenier, dans un dépôt-vente. Enfin, ils peuvent être déposés dans une borne textile pour être réutilisés.

S'ils sont jetés à la poubelle, nos vêtements seront mélangés avec les autres déchets non ou peu valorisables pour être enfouis. Quel gâchis !

- S'ils sont usés, déchirés, détendus, décolorés..., les textiles peuvent servir de chiffons ou être déposés dans une borne textile pour être recyclés.

2/3

AUJOURD'HUI, DEUX TEXTILES SUR TROIS FINISSENT À LA POUBELLE, ALORS QU'ILS POURRAIENT ÊTRE REUTILISÉS OU RECYCLÉS.

COMMENT ÉVITER LE GASPILLAGE ?

- En achetant moins, mais mieux (matières, logos, origine...),
- En faisant du shopping seconde main (sites internet spécialisés, vides greniers, dépôts-vente...),
- En prenant soin de ses vêtements pour qu'ils durent plus longtemps.

Attention : les textiles doivent être propres et secs. S'ils sont humides ou tâchés (de graisse ou de peinture), ils ne pourront pas être recyclés.

JAMAIS DANS LA POUBELLE, TOUJOURS DANS LA BORNE !

Le territoire Trifyl compte plus de 400 conteneurs dédiés aux textiles. Une borne textile est à disposition dans chaque déchèterie Trifyl.

Trouvez la borne la plus proche de chez vous sur refashion.fr

Gérées par des acteurs de l'économie sociale et solidaire, les bornes textile s'inscrivent pleinement dans l'économie circulaire. Ces entreprises créent souvent des emplois dans la filière, notamment pour les personnes en insertion sociale ou professionnelle.

QUE DEVIENNENT-ILS APRÈS ?

Les textiles et chaussures récupérés dans les bornes peuvent :

- être redistribués gratuitement aux plus démunis par l'association partenaire de la collecte ;
- être revendus au profit d'une action sociale particulière ;
- être expédiés à l'étranger ;
- être recyclés pour servir à la fabrication de matériaux isolants, d'équipements automobile...

65%

DES DÉPÔTS SONT RÉUTILISÉS EN FRANCE OU À L'ÉTRANGER ET 35 % SONT RECYCLÉS.

À la BORNE TEXTILE, 4 consignes simples :

Je dépose mes textiles propres et secs

J'attache mes chaussures par paires

Je protège mes textiles dans des petits sacs bien fermés

Je les dépose à l'intérieur de la borne (et pas à côté)

+ d'info sur refashion.fr

Refashion est l'éco-organisme de la Filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussure. Il assure, pour le compte de plus de 5000 entreprises, la prise en charge de la prévention et de la gestion de la fin de vie de leurs produits mis sur le marché.

TECHNICIEN DE MAINTENANCE

Thierry Galan

TOUTE L'ANNÉE, THIERRY GALAN ET CINQ AUTRES AGENTS GARANTISSENT LE BON FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS QUI PERMETTENT À TRIFYL DE VALORISER UN MAXIMUM DE DÉCHETS.

« Nous faisons en sorte que le taux de rendement des installations de développement durable soit maximal. »

Les déchets valorisés dans le bioréacteur de Labessière-Candeil produisent du biogaz. Cette énergie renouvelable est transformée en électricité/chaleur, biométhane-carburant et hydrogène. Les déchets de bois non traités sont, eux aussi, valorisés pour alimenter des réseaux publics de chaleur biomasse dans plusieurs communes du département. Pour faire fonctionner et entretenir l'ensemble de ces installations, une équipe de maintenance assure le contrôle et l'entretien du parc toute l'année. Son objectif : garantir le fonctionnement optimal des équipements.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Électromécanicien de formation, Thierry Galan a dû élargir ses compétences pour maîtriser les spécificités de chaque technique ou technologie employée. Mécanique, électricité, plomberie, chauffage, climatisation… Si chaque membre de l'équipe a sa propre spécialité, la polyvalence est requise. Tous les 15 jours, il est affecté, seul ou en binôme, à un type d'équipement ou d'intervention : drains et réseaux de captage du bioréacteur, moteurs de cogénération (production d'électricité et de chaleur), réseaux de chaleur biomasse (chaufferies bois) ou travaux de maintenance et de dépannage. « Cela permet de varier nos tâches et de garder la main sur toutes les installations ».

UNE RÉACTIVITÉ À TOUTE ÉPREUVE

Régulièrement, le technicien doit assurer une astreinte pour parer à tout dysfonctionnement, 24h/24, 7j/7. Depuis son domicile, comme au bureau, il peut accéder aux données de toutes les installations. Coupure du réseau électrique, excès d'oxygène, joint de culasse qui lâche… Rien (ou presque) ne peut lui échapper. En cas d'anomalie ou de panne, Thierry doit être réactif. L'hiver, si une chaudière s'arrête au beau milieu de la nuit, c'est un collège ou une maison de retraite qui se retrouve sans chauffage… Il faut alors intervenir au plus vite ; parfois même, avec le soutien précieux d'un ou plusieurs collègue(s). « La complémentarité, le sens du collectif et du service public sont essentiels dans ces moments-là » souligne le technicien.

25,9 M

KWH D'ÉLECTRICITÉ PRODUITS EN 2020 PAR LES MOTEURS DE COGÉNÉRATION COUPLÉS AU BIORÉACTEUR. SOIT L'ÉQUIVALENT DE LA CONSOMMATION ANNUELLE D'ENVIRON 6000 FOYERS.

Tout-venant : une étude pour analyser le contenu des bennes

En déchèterie, les déchets destinés à la benne « tout-venant » ne possèdent pas de filière de recyclage spécifique. En juin, Trifyl a procédé au tri et à l'analyse de 20 bennes issues de tout le territoire (au total, plus de 80 tonnes de tout-venant). Pendant un mois, 6 personnes ont trié à la main les déchets hétéroclites contenus dans ces bennes. Menée dans le cadre du projet *Trifyl Horizon 2030*, cette opération consistait à identifier et à quantifier les différents types de matériaux (classés en 58 catégories !).

L'objectif est de dimensionner les chaînes de tri du futur centre de préparation de Blaye-les-Mines et d'évaluer la part des différentes valorisations possibles (recyclables et combustibles de récupération).

21%

C'EST LA PART DU TOUT-VENANT DANS LES MATÉRIAUX DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE EN 2020.

TRIFYL HORIZON 2030 : C'EST PARTI !

Les travaux de deux équipements majeurs du projet viennent de débuter.

À Labruguière, le centre de tri est agrandi (x 3) et modernisé pour accueillir, au 1er janvier 2023, l'ensemble des collectes sélectives du territoire, enrichies de tous les emballages plastiques.

À Labessière-Candeil, l'usine de tri et valorisation des déchets (UTVD) va s'étendre sur une surface de 12 000 m² à proximité du bioréacteur et du siège de Trifyl. Sa construction va durer jusqu'au 1er trimestre 2024.

Pour rappel : ces investissements sont indispensables pour répondre aux objectifs de la loi et permettre de contenir la hausse du coût des déchets à long terme (cf. page 3).

Bientôt, de l'hydrogène produit à partir des eaux usées ?

Trifyl vient de louer sa station hydrogène à Veolia pour une expérimentation de 6 mois sur la station d'épuration de Hyères, dans le Var. Les boues d'épuration sont extraites et traitées pour produire du biogaz, comme nos déchets au sein du bioréacteur de Labéssière-Candeil. Le biogaz est ensuite converti en hydrogène, via la station de Trifyl, un prototype unique en France. Peu connu, ce procédé est une alternative à celui, plus médiatisé, de l'électrolyse de l'eau.

DÉCHÈTERIE

Les meubles ne se jettent pas n'importe où !

EN FRANCE, UNE FAMILLE DE QUATRE PERSONNES JETTE EN MOYENNE 80 KG DE MEUBLES PAR AN. DES LIEUX DE COLLECTE SPÉCIFIQUES EXISTENT POUR QU'ILS PUISSENT ÊTRE RÉUTILISÉS, RECYCLÉS OU VALORISÉS.

Les DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement) regroupent tous les meubles, buffets, tables, chaises, canapés, fauteuils, matelas, sommiers…

UNE ÉCO-PARTICIPATION POUR GÉRER LEUR FIN DE VIE

Lorsque nous achetons un nouveau meuble, nous payons une éco-participation. Financé par celle-ci, l'organisme *Éco-Mobilier* est agréé par les pouvoirs publics pour mettre en place un vaste plan de récupération et de valorisation, en lien avec les établissements publics chargés du traitement des déchets, comme Trifyl.

DES BENNES DÉDIÉES EN DÉCHÈTERIES

La plupart des déchèteries du réseau Trifyl disposent d'une benne spécifique pour accueillir les DEA (liste sur trifyl.fr). Dès que celle-ci est pleine, elle est évacuée par un prestataire, dans le Tarn-et-Garonne (82). Ce centre de préparation multi-flux isole et prépare les principaux matériaux issus des meubles : bois, plastiques, métaux, refus, puis les envoie vers des repreneurs autorisés, tous situés en France.

95 %

DES MOBILIERS COLLECTÉS CHAQUE ANNÉE SONT RECYCLÉS OU RÉUTILISÉS

UNE SECONDE VIE POUR NOS MEUBLES

Des alternatives existent pour offrir une seconde vie au mobilier vieillissant : les réparer, les relooker, les vendre, les donner… Il est possible aussi de les confier aux acteurs locaux de l'action sociale et solidaire. Près de chez vous : *Les Ateliers* à Castres, *La Belle Récup'* à Mazamet, *La Recyclante* à Caraman, *Mille et Une Récup* à Gaillac, *La recyclerie graulhétoise* à Graulhet, l'association *Emmaüs* à Mazamet, Lisle-sur-Tarn, Carmaux…

UN SITE INTERNET POUR NOUS AIDER À RANGER ET TRIER NOS MEUBLES

Lancée en 2020 par Éco-Mobilier, la **maisondutri.fr** propose de nombreuses informations, idées et conseils pour nous aider à réduire nos déchets d'ameublement, de l'acte d'achat jusqu'au dépôt en déchèterie.

NORD

Dunkerque expérimente aussi la collecte multiflux

La CUD (Communauté Urbaine de Dunkerque) expérimente la collecte séparée dite « multiflux ». Les habitants sont invités à trier leurs déchets dans des sacs de couleurs différentes : les déchets résiduels (sacs noirs) et les emballages et papiers recyclables (sacs jaunes). Tous les sacs sont déposés dans un même bac (individuel ou collectif) collecté chaque semaine. À terme, un centre de tri permettra de séparer les sacs par un système de tri robotisé. Les sacs seront ensuite orientés suivant leur couleur vers des circuits de traitement différents (incinération, méthanisation, compostage ou recyclage).

La CUD indique avoir choisi ce mode de collecte pour simplifier le geste de tri de ses habitants et pour se préparer à une troisième collecte séparée, celle des biodéchets en 2024.

©CUD

Bientôt, les habitants de l'agglomération dunkerquoise auront deux sacs différents pour une seule et même collecte.

Sur ce même principe, Trifyl expérimente actuellement la collecte séparée de deux flux : les déchets résiduels (sac noir) et les biodéchets (sac de couleur).

Bouchons et couvercles : n'hésitez plus !

Les bouchons de bouteilles en plastique, tout comme les pompes et les embouts vaporisateurs des flacons en plastique se recyclent. Pour cela, ils doivent être bien vissés sur les emballages déposés dans le bac de tri.

Les couvercles en métal peuvent être, eux aussi, déposés dans le bac de tri pour être recyclés. Au centre de tri, ils seront triés avec les autres métaux par un système d'aimant. Les bocaux en verre doivent, quant à eux, être déposés dans une colonne à verre.

RÉPONSES DU MINI-QUIZZ « TRIFYL HORIZON 2030 » PARU DANS LE TRISCOPE #5 D'AVRIL 2021

1. Avec ce nouveau projet, quelle part de nos déchets Trifyl va pouvoir être valorisée ? **c. Près de 90 %**
2. Sous quelles formes, les déchets vont être valorisés ? **a. Biogaz b. Compost c. Combustible de récupération d. Matières recyclables**
3. Quel déchet peut-on déposer dans le bac jaune ? **b. Boîte de conserve**

GARDIEN DE DÉCHÈTERIE
Métier d'utilité publique

RESPECT

TRIFYL www.trifyl.fr